



Nicolas HULOT, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le mardi 6 mars 2018

Communiqué de presse

Plus de 1 100 contributions depuis le 26 janvier 2018 :

continuez à donner votre avis jusqu'au 25 mars sur l'avenir de nos façades maritimes

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire remercie d'ores et déjà les 1 100 premiers contributeurs et les 600 personnes inscrites aux 20 ateliers participatifs. Ces citoyens se sont mobilisés pour donner leur vision d'avenir des activités en mer et sur le littoral pour les quatre façades maritimes de l'Hexagone.

« Pour que la mer reste ce lieu d'échanges, de richesses, de partage, de connaissances et de culture, nous avons en commun la responsabilité de le protéger.

De Lille à Menton en passant par Ajaccio, Brest ou Capbreton, l'océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord et la Méditerranée sont au cœur de la vie des Français. Je vous invite donc à continuer à venir nombreux d'ici le 25 mars pour donner votre avis sur l'avenir de nos façades maritimes et à prendre soin de cet océan dont nous venons » déclare Nicolas Hulot.

Comment voyez-vous l'avenir des activités en mer et sur le littoral près de chez vous ? Quels sont les enjeux selon vous ? Quels espaces souhaitez-vous voir protégés ? Quels espaces faut-il réserver aux énergies renouvelables, à la pêche, à la plaisance ou encore à l'aquaculture ? Comment encourager la gestion durable des activités maritimes présentes dans votre région ? Autant de questions qui sont directement posées aux Français à l'occasion de cette consultation.

Depuis le 26 janvier et jusqu'au 25 mars 2018, les citoyens sont invités à s'informer et s'exprimer sur la vision d'avenir proposée pour les quatre façades maritimes de l'Hexagone : Manche est - Mer du Nord, Nord Atlantique - Manche ouest, Sud Atlantique et Méditerranée, par le biais :

- **d'une plateforme participative (www.merlittoral2030.gouv.fr)** qui permet au public de s'informer sur les enjeux et de déposer des commentaires sur la vision d'avenir proposée. Les échanges sont organisés par un jeu de questions : chacune ouvre sur un fil de discussion dans lequel l'internaute peut déposer une contribution, faire un commentaire sur une contribution ou voter pour elle ;
- **d'ateliers citoyens organisés dans chaque façade maritime.**

Premiers chiffres-clés sur la participation en ligne

- Plus de 1 100 contributions.
- Près de 9 000 votes.
- 55 % d'hommes - 45% de femmes.
- 60% sont des jeunes de 18 ans à 34 ans.
- Les façades les plus visitées et commentées sont Nord Atlantique – Manche Ouest et Méditerranée.

Les enjeux les plus commentés sont :

- la cohabitation des activités et usages sur le littoral
- le bon état écologique des milieux marins et littoraux
- 600 personnes inscrites aux 20 ateliers à travers la France.

Agenda des ateliers participatifs à venir

Manche Est – Mer du Nord

- **Boulogne-sur-Mer**, mercredi 7 mars 2018 de 18h00 à 20h30,
Chambres de commerce et d'industrie Littoral Hauts-de-France – 98, boulevard Gambetta.

Les ateliers d'Abbeville, Dunkerque, Caen et du Havre se sont tenus en février.

Nord Atlantique – Manche Ouest

- **Saint-Brieuc**, mardi 13 mars de 18h à 20h30,
Laboratoire du CEREMA – 5, rue Jules Vallès, de 18h à 20h30.
- **Saint-Malo**, jeudi 15 mars de 18h à 20h30,
Lycée professionnel maritime – 36, rue de la Croix-Désilles.
- **Lorient**, mardi 20 mars de 18h à 20h30,
Centre européen de formation continue maritime – 10, rue François Toullec.
- **Saint-Nazaire**, mardi 22 mars de 18h à 20h30,
Maison des associations AGORA 1901 – 2 bis, avenue Albert de Mun.

Les ateliers de Brest et des Sables d'Olonne se sont tenus en février.

Sud Atlantique

Tous les ateliers se sont tenus, La Rochelle qui se tiendra le 10 mars est déjà complet.

Méditerranée

- **Bastia**, le mercredi 7 mars 2018 de 18h00 à 20h30,
Institut régional d'administration de Bastia, quai des Martyrs de la Libération.
- **Perpignan**, le jeudi 15 mars 2018 de 18h00 à 20h30,
Direction départementale des territoires et de la mer, 24 avenue des eaux vives.

Les ateliers de Sète et de Marseille se sont tenus en février.

Inscription à titre individuel dans un atelier à partir de la plateforme participative
<http://www.merlittoral2030.gouv.fr> ou en écrivant à :
Délégation à la mer et au littoral, 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Pour chaque façade, les internautes sont invités à regarder une courte vidéo réalisée

par *les "quatre champions des océans"* **Isabelle Autissier, François Gabart, Jean Le Cam et Guillaume Néry** pour expliquer les enjeux économiques et environnementaux de chacune d'entre elles.

Retrouvez les [vidéos en ligne](#)

Elaboration des futures stratégies pour la mer et le littoral de chaque façade

La planification en mer vise à améliorer la coexistence entre les usages et assurer leur compatibilité avec le milieu. Elle passe par l'élaboration de stratégies maritimes de façade.

Celles-ci fixeront des objectifs stratégiques et donneront une carte des vocations. Cela permettra d'organiser l'utilisation de l'espace maritime et littoral afin de concilier les différents usages qui s'y développent, tout en garantissant une bonne prise en compte des écosystèmes marins.

Calendrier

- 11 janvier-25 janvier 2018 :

Annonce de la concertation préalable.

- 26 janvier-25 mars 2018 :

Concertation en ligne et en région. Du 26 janvier au 25 mars 2018, le public est invité à s'inscrire sur le site Internet dédié et à formuler des propositions argumentées pour chaque façade maritime autour de grands thèmes de réflexion contextualisés (environnement, économie, risques...).

- Avril 2018 :

Synthèses :

Les contributions du public rassemblées lors de cette concertation feront l'objet d'une synthèse par les services de l'État. Au mois d'avril, cette synthèse sera portée à la connaissance des Conseils maritimes de façade, instance consultative et partenariale. L'État s'engage à expliciter la manière dont il prend en compte les enseignements tirés de la concertation dans l'élaboration des projets de documents stratégiques de façade.

- Novembre 2018 à janvier 2019 :

Consultation sur les projets de stratégies. Les projets de documents stratégiques de façade feront l'objet d'une consultation finale du public (par voie électronique) et des instances consultatives au deuxième semestre 2018, avant d'être adoptés début 2019. Ils seront suivis de l'élaboration d'un plan d'action et d'un dispositif de suivi d'ici 2021.

- Avril 2019 :

Adoption des stratégies de façade maritime

Retrouvez le communiqué en ligne et le [dossier de presse](#)

www.merlittoral2030.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)